|  |
| --- |
| Avis spécifique  AUX PARENTS ET AUX ELEVES    Objet : : Inscriptions en 1ère année secondaire commune 2021-2022 |

Bruxelles, le 12 janvier 2021

Chers Parents,

Les parents qui désirent inscrire leur enfant en **1er choix** à l’Athénée Léon Lepage seront invités à se présenter **sur rendez-vous** à l’école **entre le lundi 1er février et le vendredi 05 mars 2021** pour déposer leur demande d’inscription pendant les heures d’ouverture du secrétariat, réservées à cela, et telles que précisées ci-dessous.

Le lundi, le mardi et le jeudi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00

Le mercredi et le vendredi de 9h00 à 11h30

Afin de vous accueillir au mieux dans les conditions particulières actuelles au sein de l’Athénée, nous vous demandons de prendre rendez-vous suivant les modalités ci-dessous et de respecter les règles sanitaires lors de votre venue dans l’établissement : respect de l’heure de rendez-vous, port du masque, désinfection des mains à l’entrée et sortie de l’établissement, respect de la distanciation physique.

|  |
| --- |
| **Pour prendre rendez-vous** pour déposer la demande d’inscription, vous pouvez soit :   * Téléphoner entre 7H30 et 12H30 et entre 13H30 et 17HO0 , le lundi, mardi, jeudi et entre 7H30 et 12H30 , le mercredi et vendredi au   **N° de téléphone : 02 548 27 10**  soit,   * Envoyer une demande par mail à [sec.lepage@brucity.education](mailto:sec.lepage@brucity.education) en précisant votre nom et numéro de téléphone de contact. |

Pendant cette phase d’enregistrement des inscriptions, les documents suivants sont requis :

* Le formulaire unique d’inscription (FUI) : *volet général*
* Le formulaire unique d’inscription *: volet confidentiel*

Afin de permettre un encodage correct des données de l’enfant, il est conseillé aux parents de se munir d’un document prouvant l’identité de celui-ci. Ceci permettra à l’établissement de ne pas commettre une éventuelle erreur orthographique dans les noms et prénoms de l’enfant et ainsi de préserver le bon déroulement de cette première phase d’inscriptions.

* La carte d’identité des parents (ou passeport)
* Le document d’identité de l’enfant à inscrire

|  |
| --- |
| Toutes les informations concernant les inscriptions en 1ère année du secondaire pour l’année scolaire 2021-2022 sont reprises sur le site de notre Athénée :  [**www.atheneeleonlepage.be**](http://www.atheneeleonlepage.be) |

Merci de veiller au respect de ces règles d’organisation ayant pour but de permettre à chacun d’être accueilli dans les meilleures conditions.

Je vous remercie pour la confiance que vous nous témoigner,

Bien à vous,

La Préfète

M.Braipson.

\**le secrétariat ne sera pas accessible durant le congé du lundi 15 février au vendredi 19 février inclus.*

*\*\* circulaire de référence : circulaire 7886 du 18/12/2020*